



Parks  
Canada  
President &  
Chief Executive Officer  
30 Victoria Street  
Gatineau QC J8X 0B3

Parcs  
Canada  
Président et  
directeur général  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) J8X 0B3



le 25 avril 2022

Monsieur John Williamson, député  
Président du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 4 avril 2022 concernant le statut de la réponse du gouvernement du Canada de juin 2021 concernant la recommandation 2 du Rapport 8 du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (43<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session) intitulé *Demande de réponse du gouvernement au 66<sup>e</sup> rapport de la 42<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session, Rapport 2, La conservation des biens patrimoniaux fédéraux, des rapports de l'automne 2018 du vérificateur général du Canada*, qui stipule que la mise à l'essai et l'approbation des nouveaux critères d'évaluation et d'un nouveau processus de désignation des édifices fédéraux du patrimoine devraient être terminées au printemps et à l'été 2021.

Les nouveaux critères d'évaluation et le nouveau processus de désignation pour les édifices fédéraux du patrimoine proposés et développés en collaboration avec les gardiens fédéraux ont été mis à l'essai au cours du printemps et de l'été 2021.

À la fin de cette période, il a été nécessaire de poursuivre la période de validation afin de, entre autres choses, donner suite aux commentaires reçus des gardiens fédéraux; peaufiner les définitions des nouveaux critères proposés; développer des notes explicatives et de la formation pour les chercheurs et les experts chargés de produire les rapports d'évaluation, ainsi que des documents d'orientation pour les évaluateurs responsables de remplir les fiches d'évaluation; et, finalement, peaufiner le protocole de consultation et de mobilisation découlant du nouveau processus d'évaluation proposé.

Cette période de validation prolongée était nécessaire afin d'assurer la transition la plus efficiente possible au moment de la mise en œuvre du nouveau processus de désignation.

.../2

Il est à noter que les nouveaux critères proposés pour l'évaluation et la désignation des édifices fédéraux du patrimoine s'inscrivent dans les efforts de Parcs Canada à mettre en œuvre un cadre plus inclusif et durable pour la désignation et la protection des lieux historiques du Canada.

La suite pour l'Agence Parcs Canada est d'initier l'approbation ministérielle des nouveaux critères, approbation qui comporte quelques étapes. Nous anticipons que l'approbation sera complétée d'ici la fin juin 2022.

J'espère que cette information vous est utile.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ron Hallman